



Pacs avec étranger du même sexe

Par **miesaton**, le **26/08/2012** à **23:16**

Bonjour a tous,

Je souhaiterais exposer la situation dans la quelle je me trouve car cette dernière est quelque peu compliquée...

Je me trouve actuellement sur le territoire algérien en situation irrégulière depuis environ 10 mois et souhaiterais conclure un pacs avec ma partenaire de vie qui elle n' arrive pas a obtenir de visa pour la france. Cette action est elle possible au regard de ma situation et la conclusion du pacs nous aidera t'elle pour faciliter ses futures demandes de visa. Car a terme nous souhaterions nous établir en France.

Bien cordialement,

Par **youris**, le **27/08/2012** à **09:40**

bjr,

je ne crois pas que le pacs vous permette d'obtenir un visa;

Le Pacs, conclu avec un partenaire français ou titulaire d'un titre de séjour, est un élément d'appréciation des liens personnels en France pour l'obtention d'un titre de séjour. Il ne donne donc pas lieu de plein droit à la délivrance d'un titre de séjour pour le partenaire étranger.

cdt